

Poste **Viger-2** à 315-25 kV

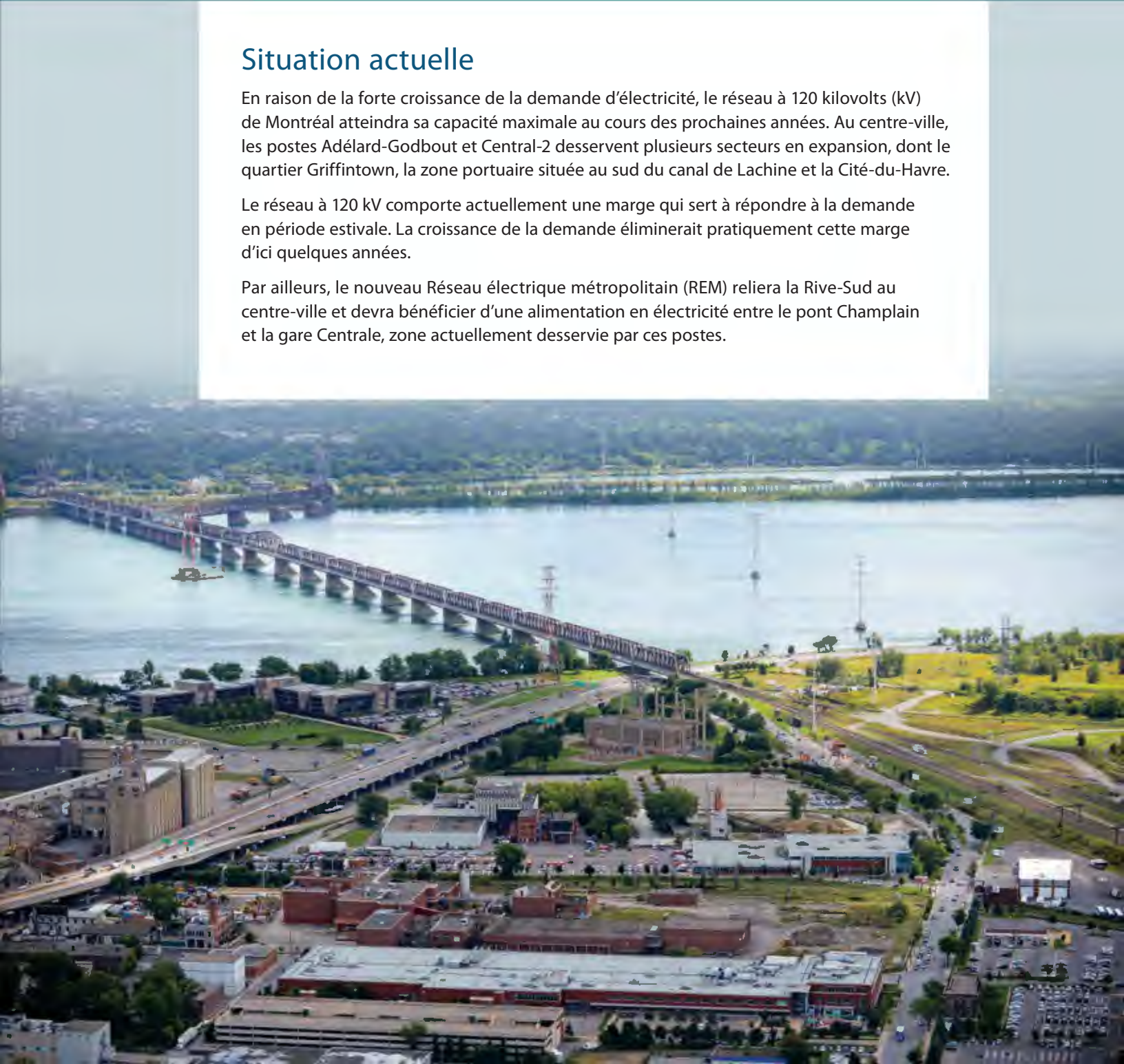
INFORMATION-CONSULTATION • NOVEMBRE 2017

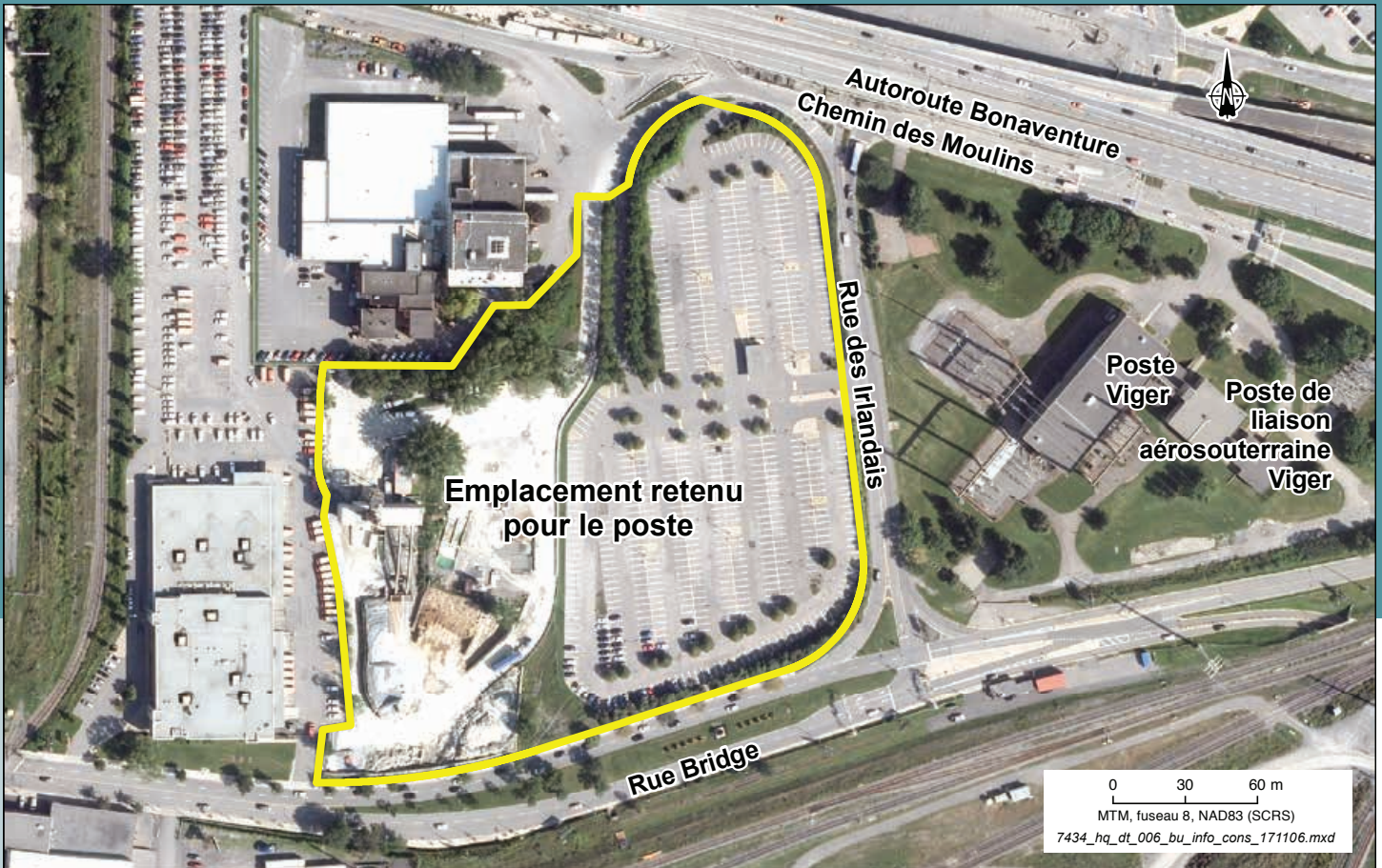
Situation actuelle

En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kilovolts (kV) de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Au centre-ville, les postes Adélar-Godbout et Central-2 desservent plusieurs secteurs en expansion, dont le quartier Griffintown, la zone portuaire située au sud du canal de Lachine et la Cité-du-Havre.

Le réseau à 120 kV comporte actuellement une marge qui sert à répondre à la demande en période estivale. La croissance de la demande éliminerait pratiquement cette marge d'ici quelques années.

Par ailleurs, le nouveau Réseau électrique métropolitain (REM) reliera la Rive-Sud au centre-ville et devra bénéficier d'une alimentation en électricité entre le pont Champlain et la gare Centrale, zone actuellement desservie par ces postes.





Considérations environnementales

À la lumière des connaissances actuelles, les principales considérations techniques et environnementales associées à la construction du poste sont les suivantes :

- la situation du poste en milieu urbain dans un secteur qui représente une des entrées principales de la ville de Montréal ;
- la présence du monument aux Irlandais morts du typhus (1847-1848) ;
- l'intégration du poste dans un secteur appelé à connaître d'importants changements ;
- la présence potentielle de vestiges archéologiques ;
- la présence potentielle de sols contaminés.

À l'été 2017, Hydro-Québec a acquis la propriété où se trouvent l'actuel stationnement de Loto-Québec et le terrain de Lafarge. La proximité du poste Viger facilitera l'alimentation du nouveau poste.

Au cours des derniers mois, Hydro-Québec a entrepris des inventaires environnementaux détaillés ainsi que des études techniques dans la zone d'étude afin de bien connaître le milieu d'accueil du poste projeté. Des variantes de configuration de poste feront l'objet d'une analyse comparative selon les critères environnementaux, techniques et économiques applicables. Ces variantes doivent également tenir compte des préoccupations du milieu. La comparaison détaillée permettra de déterminer la solution de moindre impact.



Participation du public

L'accueil favorable par les collectivités locales est l'une des trois conditions essentielles à la réalisation des projets d'Hydro-Québec. L'entreprise élabore chaque nouveau projet en recherchant l'équilibre entre les trois pôles du développement durable, soit les aspects sociaux, environnementaux et économiques.

C'est pour cette raison qu'Hydro-Québec met en œuvre un processus de participation et de consultation du public. L'entreprise pourra ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les représentants du milieu afin d'adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Hydro-Québec a convenu en partenariat avec la ville de Montréal et la communauté irlandaise de Montréal de mettre sur pied un comité de travail pour l'élaboration d'un site commémoratif en l'honneur des Irlandais morts du typhus.

Calendrier

AVANT-PROJET

Information-consultation	Automne 2017 – hiver 2018
Information sur la solution retenue	Hiver 2018

PROJET

Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement	Été 2018
Autorisations gouvernementales	Printemps 2020
Construction	Été 2020 – printemps 2023
Mise en service	Printemps 2023

hydro.quebec/viger-2

Pour plus d'information

LIGNE INFO-PROJETS

514 385-8888, poste 3462

JOHANNE SAVARD

Conseillère – Communication et collectivités – Montréal
Direction – Affaires régionales et collectivités
201, rue Jarry Ouest, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2P 1S7
savard.johanne.2@hydro.qc.ca

This publication is also available in English.
2017E2544-F